La Commission Sportive

Le Président de la Commission sportive est le garant du respect des règles, du bon fonctionnement de la vie sportive du club.

Il supervise 5 sous-commissions et travaille en relation directe avec le Président de l'ASGCA.

Il est l'interlocuteur auprès de la Direction du golf et du Secrétariat.

Il est aidé dans cette mission par la sous-commission communication.

Il définit, avec le Président de l'AS, la politique sportive et la met en œuvre.

Les missions des Sous-Commissions :

- Etablir chaque année le calendrier des épreuves de l'Association et prendre toutes mesures pour leur organisation, leur contrôle et l'enregistrement des résultats.
- Constituer les équipes sportives de l'Association parmi les joueuses et joueurs, membres de l'ASGCA, licenciés auprès de la FFG, motivés par l'aspect sportif, compétitif et collectif.
- Choisir, harmoniser, fournir les tenues des équipes.
- Déterminer les engagements, assurer les inscriptions dans les compétitions de la FFG et de ses instances.
- Soumettre au Comité Directeur le budget de fonctionnement.
- Déterminer, pour toutes les compétitions inscrites au calendrier, les moyens à mettre en place (starter, commissaire de parcours, remise des prix, …)
- Faire respecter, au cours de ces épreuves et d'une façon plus générale les règles de golf et l'étiquette.
- Etablir les règles locales et les faire appliquer